

COMMUNE DE FAYE SUR ARDIN

Séance du 24 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Faye sur Ardin régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle des délibérations en réunion ordinaire.

Présents : MICOU Corine, AUDEBERT Claude, LUCAS Franck, MACOUPIN Martine, ANQUETIL Sébastien BAUDOUIN Wilfried, TRAMAUX Julien, BONNET Guillaume, RENAULT Françoise, BERTAUD Chantal, RIMBEAU Jean-François, BOUTINEAU Francis.

Excusés :

Absents : POIRAUDEAU Frédéric, ALLOUCHE Cédric.

Le Conseil a choisi pour secrétaire, Madame RENAULT Françoise, Madame le Maire ouvre la séance et demande à Madame RENAULT Françoise de donner lecture du précédent procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

- Revoir le plan de financement projet aménagement centre-bourg, suite au montant de prise en charge DETR
- Vote des taxes directes locales 2025
- Devis travaux Epannes
-

Questions diverses

DCM - 2025 - 14 - Revoir plan de financement projet aménagement du centre-bourg, suite au montant de prise en charge de la DETR

Madame la Maire informe que la prévision de prise en charge de la DETR sera sûrement inférieure à la prévision faite lors de la mise en place du plan de financement. La prévision de demande de subvention du Fond Vert sera également à modifier. L'attribution se fera en fonction d'un cahier des charges, basé sur des barèmes spécifiques qui nous sont inconnus pour le moment. Le bureau d'étude travaille sur le sujet pour nous fournir les éléments nécessaires le plus rapidement possible.

DCM - 2025 - 15 - Vote taux des taxes directes locales 2025

Madame la Maire présente le tableau des taxes directes locales 2025.

Le produit des taxes, foncière bâti, foncière non-bâti et taxe d'habitation, apporte un montant de 183 037 €. L'augmentation du produit s'élève à 9446 € par rapport à 2024.

Madame le Maire présente un tableau donnant une variation d'augmentation des taux de 1 à 5 %, et demande aux élus présents de voter pour ou contre une augmentation des taux des taxes.

Après un tour de table le résultat est le suivant :

2 voix pour l'augmentation et 10 voix contre l'augmentation.

BASE	TAUX	RECETTES	T + 1%	RECETTES	T + 2%	RECETTES	T+ 3 %	RECETTES	T + 4 %	RECETTES	T + 5 %	RECETTES
TFB 456100	30,8	140 616	31,1	142 030	31,5	143 443	31,75	144 812	32,1	146 226	32,4	147 640
TFNB 85200	47,9	40 819	48,4	41 228	48,9	41 637	49,4	42 056	49,8	42 532	50,3	42 864
TH 16700	9,59	1 602	9,69	1 618	9,78	1 633	9,88	1 650	9,97	1 665	10,1	1 682
TOTAL		183 037		184 876		186 713		188 518		190 423		192 186
Augmentation				1 839		3 675		5 481		7 386		9 149

Les taux des taxes restent inchangés pour 2025.

Le produit attendu de 183 037 € auquel on retire les produits attendus des ressources indépendantes d'un montant de 15 516 €, le total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale s'élève à 167 521 €

DCM - 2025 - 016 - Devis travaux évacuation eaux pluviales Epannes

Madame le Maire présente les deux devis concernant la gestion des eaux pluviales rue de Pierrebise et la création de trottoirs aux Groies du village d'Epannes.

Deux entreprises ont répondu :

- MRY de Parthenay a adressé un devis d'un montant HT de 34 990.40 € soit TTC de 41 988.48 €
- BONNEAU de St Ouenne a adressé un devis d'un montant HT de 29 478.00 € soit TTC de 35 373.60 €.

Après étude des deux devis, celui de l'entreprise BONNEAU répond mieux aux attentes des élus et il est moins élevé.

Les membres présents ont décidé à l'unanimité de retenir l'entreprise BONNEAU pour un montant de travaux TTC de 35 373.60 €, ce montant sera inscrit au budget primitif 2025.

Madame le Maire est mandatée pour signer le devis

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents

MICOU Corine		ANQUETIL Sébastien	
AUDEBERT Claude		ALLOUCHE Cédric	Absent
LUCAS Franck		BERTAUD Chantal	
MACOUIN Martine		BONNET Guillaume	
RIMBEAU Jean-François		BAUDOUIN Wilfried	
BOUTINEAU Francis		TRAMAUX Julien	
POIREAUDEAU Frédéric	Absent	RENAULT Françoise	

Réunion du 24 mars 2025